

**PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil de section du
Barreau d'Abitibi-Témiscamingue
tenue le 27 octobre 2021 à distance (TEAMS)**

Étaient présents :

La bâtonnière
La première conseillère
La secrétaire-trésorière

Me Sandra Éthier
Me Nathalie Samson
Me Véronic Picard

Les conseillers

Me Derrek Giroux-Lacasse
Me Andréanne Laberge
Me Marc-Olivier Langlois
Me Cassandra Neptune (quitte à 19h24)

La représentante Jeune Barreau

Me Corinne Brousseau

1. Ouverture de l'assemblée

Me Sandra Éthier déclare l'assemblée ouverte à 17:35, le quorum étant constaté.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 20211027-01
Re : adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Me Nathalie Samson, appuyé par Me Corinne Brousseau, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit accepté :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 8 septembre 2021
4. Suivi au procès-verbal
5. Finances
5.1. Les dépenses et les entrées
6. Comités permanents du Barreau de l'A-T : suivi
6.1. Comité Formation – Me Laberge
6.2. Exercice illégal – Me Giroux-Lacasse
6.3. Communications-Journal – Me Langlois
6.4. Informatique – Page Facebook – Site web - Me Langlois
6.5. Justice dans le Nord – Me Neptune et Me Samson
6.5.1. suivi au plan de travail
6.6. Comité du jeune Barreau – Me Brousseau
6.7. Comité de liaison – Me Éthier et Me Samson
6.7.1. Cour du Québec
6.7.1.1. Nord
6.7.1.2. Sud
- Petites créances
6.7.2. Cour supérieure
6.8. Mérite et prix reconnaissance – Me Éthier (sujet remis en décembre)
7. Comités ponctuels du Barreau de l'A-T : suivi
7.1. Comité mise aux normes du palais de justice de Rouyn-Noranda - Me Éthier
7.2. Comité Rentrée judiciaire 2021 – Rouyn-Noranda
7.3. Comité congrès 2022 (21 et 22 avril 2022 – Amos)
8. Comités hors Barreau : suivi
8.1. Pratique privée – Me Langlois
8.2. Comité sur le système de justice au Nunavik – Me Neptune et Me Samson
9. Association des avocats de province
10. APAAQ
11. Changement de nom Barreau d'Abitibi-Témiscamingue
12. Assermentations
13. Activités de la bâtonnière (tableau) – Me Éthier
14. Correspondances (tableau) - Me Éthier
15. Varia
15.1. Comité discussion des 4 régions
15.2. Retour sur le conseil de section de septembre en Estrie
16. Prochaine réunion : 8 décembre 2021
17. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal du 8 septembre 2021

Résolution 20211027-02

Re : adoption du procès-verbal du 8 septembre 2021

Sur proposition de Me Derrek Giroux-Lacasse, appuyé par Me Marc-Olivier Langlois, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 8 septembre 2021.

Adoptée à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

Réunion du 8 septembre 2021

15.1. Ajout à la liste d'envoi des membres

Me Éthier a fait parvenir une correspondance à Me Bourget pour l'informer de la position du conseil de section. Seuls les membres inscrits à la section sont ajoutés à la liste d'envoi.

5. Finances

Me Picard explique avoir pris connaissance du contenu de la documentation relative à la trésorerie qu'elle a récupéré au bureau de Me Cossette. Tout était très bien classé. Les membres consultent le document Excel transmis par Me Picard qui expose les entrées et sorties depuis le mois d'avril 2021. Les dépenses et entrées sont expliquées par Me Picard.

Il est trop tôt pour Me Picard pour se prononcer sur la charge de la trésorière. Me Picard doit encore se familiariser avec certains aspects.

Les membres ont oublié d'approuver les dépenses depuis avril 2021. Le tout devra être fait à la prochaine rencontre.

6. Comités permanents du Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue : suivi

6.1. Comité Formation

Malgré les réserves exposées lors de la dernière rencontre du conseil, Me Laberge croit que nous devrions plutôt offrir des formations en présentiel.

Me Éthier indique que le Caij a dispensé une formation intéressante lors du conseil élargi de septembre. Elle croit que nous pourrions offrir une journée de formation gratuite d'ici les fêtes en misant sur le Caij, le fonds d'assurance, Lexis Nexis, la Corporation de service du Barreau et la PAMBA. Me Éthier insiste pour que la formation de décembre soit dispensée à faible coût.

Me Giroux-Lacasse se propose pour donner un coup de main à Me Laberge.

Me Picard indique avoir reçu une demande pour qu'une formation sur Rabaska et le service d'évaluation des conjoints violents soient dispensées aux membres. Cette formation serait gratuite. Me Picard devra indiquer à Me Laberge la durée

de la formation. Me Laberge croit que cette formation pourrait être dispensée à distance sur l'heure du dîner.

6.2. Exercice illégal

Les représentants de ce comité pour la région s'assurent d'une présence soutenue dans les palais de justice. Me Giroux-Lacasse indique avoir constaté une diminution des cas ce qui est une excellente chose.

6.3. Communications-Journal

La date de tombée est le 15 novembre prochain.

Me Kelada a reçu les textes de la Rentrée judiciaire. Il serait intéressant d'avoir un article hommage à Me Cossette. Me Langlois va trouver une personne qui la connaissait bien et l'inviter à rédiger un article.

Me Emmanuelle Béliveau rédigera un article sur les conditions de travail dans le Nord. Il y aura également un mot de Me Brousseau pour le Jeune Barreau.

Me Laberge se propose pour faire un article rappelant les dates des prochaines formations.

Finalement, Me Picard rédigera un article résumant la rencontre du Comité de liaison Barreau d'Abitibi-Témiscamingue / Cour du Québec qui s'est tenue le 10 septembre dernier.

6.4. Informatique – page Facebook

Me Langlois indique avoir commencé à recevoir des photos de la région. Il est déterminé que si nous achetons des photos d'un photographe, un montant de 50\$ par photo est raisonnable.

Une carte avec les différents palais de justice dans le Nord a été créée.

Me Éthier précise qu'elle souhaite que le site renferme une section nous permettant d'y mettre les correspondances de la cour telles que nos façons de faire locales.

Une discussion a lieu à savoir si nous souhaitons autoriser la publication de publicités juridiques sur notre site. Les membres sont contre l'idée. Le site pourrait toutefois contenir une page avec les liens pour accéder aux pages internet des partenaires. Me Éthier contactera la bâtonnière de Québec pour savoir comment ils ont établi leur charte des montants à exiger des partenaires.

Me Langlois indique que 40% des textes sont écrits. Une fois l'exercice complété, Me Éthier, Me Samson et Me Picard vérifieront le site pour approbation finale. Me Picard devra lui faire parvenir l'ensemble des procès-verbaux des séances du conseil de section depuis mars 2020. Le tout devrait être envoyé d'ici un délai de 3 semaines.

Il est réaliste de penser que nous aurons un site web pour la prochaine année.

6.5. Justice dans le Nord

Une réunion du comité s'est tenue le 11 octobre dernier. Le plan de travail a été examiné par les membres et quelques commentaires ont été formulés.

Le comité a également vérifié s'il y avait des comités de justice dans l'ensemble des communautés nordique. Il a été discuté du fait que les gens d'Akulivik ne voyagent pas pour aller à la cour à Puvirnituq. Ainsi, les gens d'Akulivik ne peuvent pas bénéficier du PMRA puisque le comité de justice ne se rend pas dans la communauté.

Il manque d'avocat qui pratique dans le Nord. Il y a eu beaucoup de départs dans les dernières semaines. De plus, la magistrature exige maintenant que les avocats soient présents dans le Nord. Cette exigence n'aidera pas à la pénurie d'avocat. Ce sujet sera amené au comité des 4 régions.

Les travailleurs parajudiciaires ont reçu une formation en protection de la jeunesse.

6.6. Comité du jeune Barreau

Le sujet est remis à la prochaine réunion.

6.7. Comité de liaison

Cour supérieure

Les membres du comité seront relancés la semaine prochaine par Me Éthier.

Cour du Québec

Le comité s'est réuni le 10 septembre dernier en mode hybride. Certains membres étaient présents à l'hôtel des Eskers à Amos alors que d'autres étaient à distance par le biais de TEAMS.

Me Samson résume les sujets qui ont été abordés. Les gens intéressés sont invités à consulter le compte rendu qui a été préparé par Me Picard pour plus de précisions. Il est décidé de ne pas faire suivre le compte rendu aux membres de la section. Toutefois, un article contenant un résumé des principaux sujets discutés sera rédigé par Me Picard pour le Quid Novi. Une fois rédigé, Me Picard fera parvenir l'article à Me Samson pour commentaires avant sa parution. Il faudra aviser le juge Potvin qu'un article se retrouvera dans le journal.

Petites créances

Le comité ne s'est toujours pas rencontré. La prochaine rencontre est prévue le 12 novembre 2021. Me Langlois ne pourra pas y assister, mais il fera suivre un courriel avec les points qu'il souhaite voir aborder préalablement à la rencontre.

6.8. Mérite et prix reconnaissance

Remis à la prochaine réunion.

7. Comités ponctuels du Barreau de l'A-T : aucun suivi

7.1. Comité mise aux normes du palais de justice de Rouyn-Noranda

Remis en mars 2022.

7.2. Comité Rentrée judiciaire 2021

7.2.1. 9 septembre 2021 – Rouyn-Noranda

L'activité a été un franc succès. Nous avons été les seuls au Québec à avoir organisé une Rentrée judiciaire en présentiel. Notre activité a d'ailleurs été saluée lors du conseil de section du Barreau du Québec.

Nous enregistrons toutefois un déficit. Il n'est pas souhaitable de tenir cette activité à l'extérieur des palais de justice en raison des coûts que cela engendre. Ça doit donc demeurer exceptionnel comme c'était le cas cette année.

7.3. Comité congrès 2022 (21 et 22 avril 2022 – Amos)

Remis à la prochaine rencontre.

8. Comités hors Barreau

8.1. Pratique privée

Il y aura une rencontre du comité dans deux semaines. Me Bourgeois sera présente.

Depuis plusieurs mois, voire des années, le comité semble plutôt inactif. Afin de vérifier si nous maintenons notre participation à ce comité, Me Éthier a posé des questions lors du conseil de section élargi : qui est en charge de ce comité et quel est son mandat, sa mission, ses objectifs. Il semble que le comité soit en pleine restructuration.

8.2. Comité sur le système de justice au Nunavik (Barreau du Québec)

Une rencontre devait se tenir le 15 septembre 2021. Me Neptune ayant dû quitter, le suivi de ce sujet est remis à la prochaine rencontre.

9. Association des avocats et avocates de province

Me Éthier et Me Samson ont participé à l'assemblée annuelle de l'AAP. La rencontre était très intéressante.

L'AAP a choisi de ne pas appeler les bâtonniers, mais plutôt de leur faire une présentation. Après réflexion, l'AAP souhaite conserver l'association, mais sous une nouvelle structure qui s'appellerait l'Association des barreaux de région (ABR). La mission de l'association serait de faire équipe avec les régions pour défendre leurs intérêts contre les grands centres de Montréal et Québec.

L'association serait constituée des membres suivants : un membre par région, un président, un vice-président et un trésorier. L'exécutif se réunirait 10 à 12 fois par année et les membres devraient participer à 4 rencontres par année (deux en virtuel et 2 en présentiel).

Chaque région devra désigner le membre qui siègera sur le comité. Me Éthier et Me Samson pensent que ça devrait être le bâtonnier sortant puisqu'il maîtrise l'ensemble des dossiers.

Une cotisation de 10\$ par membre de la section devra être payée par les conseils de section.

Les bâtonniers des régions ont trouvé la proposition intéressante. Quelques questions sont posées par les membres : qui va assumer les frais de

déplacement du représentant de notre section? Est-ce que nous devrions consulter les membres de notre section pour savoir ce qu'il pense de notre adhésion à la nouvelle structure proposée? Me Éthier précise que selon l'AAP, les sections n'ont pas à consulter leurs membres. Elle va vérifier les règlements généraux pour voir si nous avons une obligation de consulter les membres. Elle contactera également Isabelle Bonin afin d'obtenir davantage d'informations en lien avec les deux questions que les membres se posent.

L'AAP souhaite que chaque conseil de section passe une résolution acceptant cette nouvelle structure d'ici décembre. Compte tenu de ce qui précède, l'adoption de la résolution est reportée à la prochaine rencontre.

10. APAAQ

Les avocats des grands centres n'ont pas embarqué dans l'association. Cette dernière compte très peu de membres à ce jour.

Les membres de notre section ne semblent pas avoir reçu l'invitation pour participer à l'AGA. Me Éthier en vérifiera la raison. Il est important pour le membership que les membres soient informés des activités de l'APAAQ.

11. Changement de nom du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue.

Me Samson écrira à Julien Beaulieu, vice-président du Barreau du Québec, pour savoir où est rendue notre demande de changement de nom.

12. Assermentations

Aucune assermentation n'a été faite depuis la dernière rencontre.

13. Activités de la bâtonnière

Me Éthier fera parvenir le tableau des activités à Me Picard.

14. Correspondances

Me Éthier fera parvenir le tableau des correspondances à Me Picard.

15. Varia

15.1. Comité des 4 régions

Me Marcel Olivier est le représentant des régions sur le conseil de section du Barreau du Québec. Lors du conseil élargi de septembre, il a proposé aux bâtonniers des sections de Saguenay, Gaspésie, Côte-Nord et Abitibi de former un comité. Une première rencontre a eu lieu. Lors de celle-ci, la mission du comité a été déterminée : revaloriser la pratique du droit en région. L'objectif est de s'assurer que les diverses problématiques vécues par les régions soient portées à l'attention du Barreau du Québec. Les membres du comité ont choisi de s'attaquer d'abord aux sujets suivants :

1. Les médiateurs;
2. La vétusté des installations;
3. Les tribunaux administratifs;
4. La justice dans les communautés autochtones;
5. Le recrutement et la rétention des avocats en région;
6. Le nombre de juges en région

Les sujets qui seront discutés lors de chaque rencontre seront déterminés à l'avance. Ainsi, les bâtonniers pourront déterminer si leur section doit participer à la rencontre et quel membre de la section devrait être présent au comité, et ce en fonction des sujets qui y seront discutés.

Il y a lieu d'ajouter un point récurrent à l'ordre du jour dans la section hors Barreau soit « Comité des 4 régions ».

15.2. Retour sur le conseil de section de septembre en Estrie

Voici un résumé de certains sujets qui ont été discutés :

1. *Projet de justice sans papier* : en prévision de l'implantation de ce projet, il serait important pour les conseils de section d'informer les avocats de commencer à numériser leurs documents.

2. *Émérite du Barreau* : aucune candidature n'a été soumise pour notre région. Nous pourrions donner comme mission au comité Reconnaissance et Mérite de notre section de voir de temps en temps si on ne devrait pas soumettre la candidature de l'un de nos membres. Quelques avocats de notre section ont reçu cette distinction : Me Francine Larouche, Me Claude Beaudet, Me Henri Kelada, monsieur Jacques Ladouceur et monsieur Christian Leblanc.

3. *Programme repis* : il s'agit d'un programme qui vient en aide aux avocats qui travaillent seuls.

4. *Barreau* : Des démarches sont faites actuellement pour que les frais d'avocat en matière familiale soient déductibles d'impôt.

Les projets d'ordre du jour des mois de mars et d'octobre devraient toujours contenir le point suivant : Rapport de la bâtonnière sur le conseil de section du Barreau du Québec.

16. Prochaine réunion :

La prochaine séance du conseil de section se tiendra le 8 décembre 2021 à 17h30 à distance ou en présentiel par l'application TEAMS.

17. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Me Nathalie Samson, appuyée par Me Derrek Giroux-Lacasse, l'assemblée est levée. Il est 21 :15.

Me Sandra Éthier
Bâtonnière

Me Véronic Picard
Secrétaire

Tel que lu et adopté à l'assemblée du 8 décembre 2021.